

La [REGION CHAMPAGNE ARDENNE:235100013] / T : 03.26.70.31.31 a décidé d'investir une enveloppe de 1,75 millions d'euros afin d'aider les entreprises de son territoire pour conquérir des marchés à l'international. Cette aide sera plafonnée à 30 000 € pour chaque société. L'an dernier, le conseil régional avait aidé 151 entreprises dans ces opérations.

www.cr-champagne-ardenne.fr